

PRÉFÈTE DU VAL DE MARNE
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE
21-29 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 94 038 CRÉTEIL CEDEX – 01 49 56 60 00

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Projet de délimitation d'un secteur de renouvellement urbain
dénommé « rue des Vignes » situé en ex-zone C
du plan d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly
sur le territoire de la commune de Villeneuve-Saint-Georges**

Par arrêté préfectoral n°2023/03625 du 11 octobre 2023 a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de délimitation d'un secteur de renouvellement urbain dénommé « rue des Vignes » situé en ex-zone C du plan d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly, sur le territoire de la commune de Villeneuve-Saint-Georges.

Cette enquête se déroulera **du lundi 6 novembre 2023 au vendredi 24 novembre 2023 à 17h00**, soit pendant 19 jours consécutifs, à la mairie de Villeneuve-Saint-Georges – Hôtel de ville - Place Pierre Sépard - 94 190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Villeneuve-Saint-Georges à l'Hôtel de ville - Place Pierre Sépard.

Madame Corinne SEINGIER, directrice générale à l'Office Public de l'Habitat (OPH) de Villejuif à la retraite, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de Melun. En cas d'empêchement, elle sera remplacée par M. Bernard PANET, suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de la mairie de Villeneuve-Saint-Georges, pendant les permanences suivantes :

- Lundi 6 novembre 2023 de 9 h à 12 h
- Mercredi 15 novembre 2023 de 14 h à 17 h
- Vendredi 24 novembre 2023 de 9 h à 12 h

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier d'enquête

- à la mairie de Villeneuve-Saint-Georges – Hôtel de ville Place Pierre Semard – 94 190 Villeneuve-Saint-Georges, aux jours et heures d'ouverture habituels des services au public (fermé le jeudi matin) ;
- en ligne sur le portail internet des services de l'Etat dans le Val-de-Marne : <https://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-concertations-prealables>
- sur rendez-vous à la préfecture du Val-de-Marne (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique – 21-29 avenue du Général de Gaulle 94 038 Créteil Cedex) au 3^e étage (pièce 337) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, la prise de rendez-vous s'effectuant par courriel : pref-enquetepublique@val-de-marne.gouv.fr

Le public intéressé par le projet pourra formuler ses observations :

- sur le registre d'enquête (établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur) prévu à cet effet à l'accueil de l'Hôtel de ville aux jours et heures d'ouverture habituels des services au public (fermé le jeudi matin) ;
- ou par voie électronique, jusqu'au 24 novembre 2023 à 17h, à l'adresse suivante : pref-enquetepublique@val-de-marne.gouv.fr
- par correspondance, au siège de l'enquête, à l'attention de Madame Corinne SEINGIER

Les contributions reçues par correspondance et par voie électronique seront annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public, dans les meilleurs délais au siège de l'enquête.

À l'expiration de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra les registres accompagnés de ses conclusions et de ses avis motivés, à la Préfète du Val-de-Marne.

À l'issue de l'enquête publique, un secteur de renouvellement urbain dit « rue des Vignes», autorisant une augmentation maximale de 85 logements et de 230 habitants en ex-zone C du PEB de l'aéroport d'Orly, est susceptible d'être délimité par arrêté préfectoral.

NE PAS RECOUVRIR AVANT LE SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023